
L'état des cultures au Québec

Publié par La Financière agricole du Québec

Le 19 juin 2007

Rapport N° 3

En bref :

- Des conditions orageuses et des contrastes thermiques importants ont été observés par endroits du 4 au 10 juin, et aussi des conditions de beau temps du 11 au 17 juin;
- Les travaux d'ensemencement des céréales, des protéagineuses, du maïs-grain et du maïs fourrager ainsi que des plantations de pommes de terre sont terminés;
- Les semis des légumes de transformation sont réalisés dans une proportion de 35 à 100 % (retard pour le maïs sucré) et ceux des cultures maraîchères vont bon train;
- Presque partout, la levée des cultures a été uniforme et les champs sont très beaux;
- Très belle période du 8 au 16 juin pour la réalisation de la première fauche de foin : récolte très avancée, rendement variable, mais qualité très bonne dans l'ensemble;
- La récolte de fraises a débuté dans certaines régions : les rendements s'annoncent variables;
- Les pluies abondantes et la grêle du 5 juin ont affecté des champs de cultures maraîchères dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu;
- La sécheresse et l'excès de chaleur ont nui au développement des cultures au Saguenay-Lac-Saint-Jean;
- La perte provinciale pour la période d'hivernage dans les ruches est de 37,3 %;
- On rapporte 787 avis de dommages, comparativement à 2 875 l'an dernier à la même période.

Chronique des conditions météo de la période du 4 au 17 juin

La semaine du 4 au 10 juin

La semaine a été caractérisée par des contrastes thermiques importants et des conditions maussades et orageuses par endroits. Du 4 au 7, les températures ont été fraîches la nuit, et des séries d'orages, parfois accompagnés de précipitations abondantes, de vents violents et de grêle, ont été enregistrées par endroits. Un gel tardif généralisé et de la neige ont été rapportés en Abitibi-Témiscamingue, alors que le mercure est descendu entre -0,5 et -2,5 °C dans la nuit du 5 au 6 juin, affectant toutefois très peu les cultures. Des gelées localisées ont également été enregistrées entre le 6 et le 7 juin dans les vallées, les basses terres, les secteurs montagneux ainsi qu'au nord du Lac-Saint-Jean, affectant quelques cultures. Du 8 au 10, les températures ont été plus saisonnières et les conditions ont alterné entre le soleil et les nuages, quelquefois ponctuées d'averses et d'orages. Le 8 juin, le mercure a atteint des

températures maximales de 28 à 34 °C selon les régions.

Dans l'ensemble, les températures moyennes (13 à 17 °C selon les régions) ont été proches des normales saisonnières (écarts de -0,5 à 1 °C), sauf en Abitibi-Témiscamingue, où elles ont été inférieures (écarts de -2,5 °C). Les précipitations ont varié entre 20 et 40 mm, réparties sur une période de 2 à 5 jours, alors qu'elles ont atteint en moyenne de 45 à 55 mm, sur une période de 2 à 3 jours dans les régions de la Chaudière-Appalaches, de la Capitale-Nationale ainsi que dans le secteur de Victoriaville. Des précipitations pouvant atteindre de 50 à 85 mm ont été enregistrées dans certaines localités. Des orages ont été signalés à divers endroits entre les 4 et 6 juin ainsi que les 8 et 9, dont certains accompagnés de temps violents. Le 5 juin, de fortes pluies, de la grêle et des vents violents ont entraîné des dommages localisés dans le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu et la crue des eaux de la rivière Chaudière dans certaines municipalités de la Beauce. Les quantités normales de précipitations pour cette période sont de 18 à 25 mm.

La semaine du 11 au 17 juin

La semaine a été caractérisée par des conditions générales de beau temps : températures très chaudes le jour, fraîches la nuit (du 14 au 16) et absence de pluie, à l'exception de quelques averses et orages les 11, 12, 16 et 17, dont certains accompagnés de temps violent.

En résumé, les températures moyennes (16 à 21 °C selon les régions) ont été supérieures aux normales saisonnières (écarts de 1,5 à 3 °C). Toutefois, on a signalé des écarts positifs atteignant 4 à 5 °C en Abitibi-Témiscamingue et au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les précipitations ont totalisé entre 2 et 7 mm, réparties sur une période de 1 à 2 jours et ont atteint de 15 à 20 mm (sur 1 à 2 jours) en Abitibi-Témiscamingue ainsi que dans la Gaspésie-Les-Îles. Des orages ont été signalés, dont certains accompagnés de vents violents (les 12, 16 et 17 juin) et de grêle (12 juin). Les quantités normales de précipitations pour cette période sont de 15 à 25 mm.

Ensemencement et plantations annuelles

Le retour du beau temps (vers le 8 juin) a permis de terminer les semis et les plantations des principales cultures annuelles. Les travaux d'ensemencement des **céréales**, des **protéagineux**, du **maïs-grain** et du **maïs fourrager**, de même que les plantations de **pommes de terre**, se sont terminés en avance ou selon les périodes habituelles. Cependant, en Abitibi-Témiscamingue, les pluies du 28 mai au 8 juin ont nécessité le report des dates limites de plantations des pommes de terre (variétés de 115 jours ou moins), du 10 au 15 juin.

Les semis des **légumes de transformation** sont réalisés pour les haricots et les pois dans une proportion de 35 à 100 %. Ceux des pois sont toutefois les plus avancés. Le temps sec dans la semaine du 10 juin a quelque peu perturbé la croissance des pois, notamment dans les secteurs de Saint-Jean-sur-Richelieu et de La Prairie. On note également un retard dans les semis de maïs sucré. En effet, les pluies du début de juin ont empêché l'accès aux champs et retardé les semis, nécessitant la prorogation de la date limite des semis du 24 juin jusqu'au 29 juin.

Les semis dans les **cultures maraîchères** vont bon train, notamment pour les légumes divers et les légumes-racines, et ils sont terminés dans certaines régions. Les récoltes de laitue ont même débuté dans Laurentides-Laval, la Mauricie et le secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les pluies fréquentes entre le 28 mai et le 5 juin ont nécessité le report de la date limite des semis du 10 au 18 juin pour les courges d'hiver et les citrouilles dans les secteurs de Gatineau (citrouilles seulement), de Granby, de La Prairie, de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Sherbrooke (courges d'hiver seulement).

Les conditions des cultures

Au 19 juin, les sols sont qualifiés de secs dans la majorité des régions, mais on observe des conditions de sols très secs au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en Mauricie ainsi que dans certains secteurs de la Capitale-Nationale et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. L'humidité du sol est normale dans l'Outaouais, l'Estrie et certains endroits du Bas-Saint-Laurent et du secteur de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les conditions climatiques du mois de juin pour la croissance de la majorité des cultures sont bonnes, voire très bonnes, dans les régions du sud-ouest¹ et du centre². Si ces conditions se maintiennent, on anticipe de bons rendements pour plusieurs cultures dans ces régions. La situation est toutefois différente dans les régions plus au nord et à l'est³. En effet, les conditions pour la levée et la croissance des plantes ont été qualifiées de bonnes à variables dans la Côte-Nord et le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de variables en Abitibi-Témiscamingue et de peu favorables (difficiles) au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pour cette dernière région, cela est dû particulièrement aux températures très chaudes combinées à l'absence prolongée de pluie qui ont entraîné des conditions de sécheresse et ont rendu difficiles la levée et la croissance de plusieurs cultures.

¹ Les régions du « sud-ouest » correspondent à celles de la Montérégie (secteurs de Granby, de Saint-Hyacinthe, de Saint-Jean-sur-Richelieu et de La Prairie-Salaberry-de-Valleyfield) et de l'Estrie (Sherbrooke).

² Les régions du « centre » correspondent à celles de la Capitale-Nationale (Québec), du Centre-du-Québec (secteurs de Drummondville et de Nicolet-Victoriaville), de la Chaudière-Appalaches (secteurs de Lévis et de Sainte-Marie-Saint-Georges), de Laurentides-Laval (Saint-Eustache), de Lanaudière (L'Assomption), de la Mauricie (Trois-Rivières) et de l'Outaouais (Gatineau).

³ Les régions plus au nord et à l'est correspondent à celles de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent (Rimouski-Rivière-du-Loup), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (Caplan), de l'Abitibi-Témiscamingue (Amos-Rouyn-Noranda) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Alma).

Par ailleurs, dans certains secteurs et pour certaines cultures, on a rapporté des situations de sécheresse, d'excès de pluie, de grêle, de crue des eaux et de gelées tardives, ainsi que la présence d'insectes ou de maladies qui ont entraîné des conditions de croissance de variables à difficiles et des dommages localisés. Par exemple, le 5 juin, les fortes pluies, les vents forts et la grêle ont affecté les champs de cultures maraîchères (principalement les laitues) et de pommes de terre dans les municipalités de Hemmingford, de Saint-Patrice-de-Sherrington, de Saint-Bernard-de-Lacolle et de Napierville. De plus, les pluies abondantes ont provoqué la crue des eaux de la rivière Chaudière, affectant des champs de foin et de céréales dans les municipalités de Vallée-Jonction et de Saint-Joseph-de-Beauce. Par ailleurs, le gel tardif survenu dans la nuit du 6 au 7 juin a affecté des champs de pommes de terre en Mauricie et dans le nord du secteur de Portneuf ainsi que des fraises dans la région du Bas-Saint-Laurent. Selon les régions, on a observé par endroits un déficit hydrique (sécheresse) à divers niveaux pour les cultures en sols légers.

Presque partout, la levée des cultures a été uniforme et les champs sont très beaux. Les conditions ont été idéales pour l'application des herbicides et les divers traitements phytosanitaires. Les conditions ont également été excellentes pour le développement et la croissance de la plupart des cultures. À l'exception du Saguenay-Lac-Saint-Jean, où le stade de développement des cultures est en retard de quelques jours à une semaine, la croissance des cultures correspond à la période habituelle ou est en avance de quelques jours à plus d'une semaine, selon les régions.

Les **céréales**, les **protéagineuses** et le **maïs-grain** ont connu une très bonne croissance. Le réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ) a signalé la présence de papillons de la légionnaire uniponctué et la possibilité que plusieurs régions en soient affectées. Le RAP a également détecté la présence de pucerons du soya dans les régions de la Montérégie et de la Mauricie. Les conditions de croissance des **légumes** sont relativement bonnes dans l'ensemble.

La **première fauche de foin** a débuté entre le 5 et le 15 juin. La période chaude et sans pluie du 8 au 16 a engendré des conditions idéales pour la fenaison, particulièrement pour le foin sec, qui est de très bonne qualité. Au 19 juin, les travaux correspondaient à la période habituelle ou étaient en avance de quelques jours à plus d'une semaine dans les régions plus au sud. La

première récolte de foin est réalisée dans une proportion variant entre 50 et 90 % dans les régions du sud-ouest, entre 35 et 85 % dans les régions centrales et entre 10 et 30 % dans les régions plus au nord et à l'est. Dans certains secteurs, les travaux de récolte sont terminés. Les rendements sont variables mais la qualité de la récolte est généralement bonne.

La récolte de **fraises** a débuté dans les temps habituels dans les régions de l'Estrie, de Lanaudière, de Laurentides-Laval, de la Mauricie et de l'Outaouais, ainsi que dans les secteurs de Saint-Hyacinthe et de Saint-Jean-sur-Richelieu. Les conditions de croissance sont de bonnes à variables selon les secteurs. La récolte de fraises s'annonce bonne dans l'ensemble. Un gel de fleurs (gel tardif) a été observé dans quelques champs et pourrait affecter le rendement. De plus, le gel hivernal aura également un impact sur le rendement dans certains secteurs, notamment dans le Bas-Saint-Laurent. La croissance des **bleuets** est pour sa part retardée en raison de la sécheresse et des fortes chaleurs au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

En date du 12 juin, le pourcentage de pertes dans les **ruches** pour la période hivernale est de 37,3 %. Tous les secteurs sont affectés à peu près également, sauf celui de Sainte-Marie-Saint-Georges où aucune perte n'a été signalée pour l'instant. Toutefois, dans le secteur de Granby et dans la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, des pertes plus importantes de l'ordre de 83 % et 72 % ont été signalées respectivement.

Les avis de dommages et les indemnités en assurance récolte

Depuis le 5 juin (481 avis), on a rapporté l'enregistrement de 306 nouveaux avis de dommages. En date du 19 juin 2007, 787 avis ont été enregistrés, comparativement à 2 875 à la même période en 2006. De ces avis de dommages, 221 sont reliés aux céréales, au maïs-grain et aux protéagineuses, ainsi qu'aux cultures du système collectif (foin, avoine, orge, blé, maïs fourrager et maïs-grain), 92 aux légumes (cultures maraîchères : 81, légumes de transformation : 11), 67 aux petits fruits (bleuetières : 32, fraisières : 30, framboisières : 5), 61 au miel (période d'hivernage), 18 aux pommes et 11 aux pommes de terre. Le nombre d'avis de dommages enregistrés pour la sauvagine est de 315, comparativement à 363 à la même date l'an dernier.

Les indemnités versées à ce jour sont de 1 090 400 \$, dont 1 035 525 \$ uniquement pour la protection en période d'hivernage dans le miel.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6013
Sylvie Allard, agente de recherche, Direction de l'intégration des programmes, tél. : 418 838-5601, poste 6012
Daniel Morin, agronome, Direction de l'intégration des programmes tél. : 418 838-5601, poste 6011

Soutien rédactionnel : Julie Morin, Direction de l'intégration des programmes

Références : Application « Gérer le suivi de l'état des cultures » : État des cultures et Pourcentage moyen des semis et des plantations réalisés au 19 juin 2007, La Financière agricole du Québec;
Statistiques du système d'information de gestion organisationnelle, La Financière agricole du Québec (SIGO);
Les bulletins et communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP-MAPAQ);
Résumés et sommaires hebdomadaires des conditions climatiques, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;
Conditions météo en temps réel, Centre Météo UQUAM-Montréal.

AVIS IMPORTANT : Ce bilan relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts réels qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole, notamment en matière d'indemnité.

**La Financière
agricole**
Québec 